




FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	LIQUIDE À MASQUER
CODE PRODUIT	948-01, 949-015, 949-05, 949-55
USAGE RECOMMANDÉ	Masque liquide contre surpulpvrisation
RESTRICTION UTILISATION	Aucune.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Irritant cutané 2B Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique 3	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	ATTENTION	
MENTIONS DANGER	H320 H336	Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P264 P261 P271	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P305+P351+P338 P337+P313 P304+P340 P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. maintenir le récipient

	P405	fermé de manière étanche. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Isopropanol	67-63-0	5 – 10 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone, jet d'eau, selon la nature de l'incendie. Poudre chimique sèche ou eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Aucun.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Composés de décomposition dangereux : oxydes de carbone, acroléine. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome certifié NIOSH.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.
-----------------------	---

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidu dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides forts.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGREDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALUE
Isopropanol	67-63-0	ACGIH ACGIH NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 200 ppm VECD 400 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m ³) VECD 500 ppm (1255 mg/m ³) VEMP 400 ppm (980 mg/m ³)

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste

	de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide incolore
ODEUR	Alcool
SEUIL OLFACTIF	Non disponible
pH	7 à 8
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	0°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Non disponible
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ	Non disponible
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible
TENSION DE VAPEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.01
SOLUBILITÉ (eau)	Soluble
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible
COV	< 6
VISCOSITÉ	85 cps

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Aucune polymérisation.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune connue
CONDITIONS À ÉVITER	Garder éloigné des agents oxydants, de la chaleur excessive et des sources d'ignition
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION	Oxydes de carbone, acroleine.

DANGEREUX	
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	L'exposition à de hautes concentrations peut causer une irritation des voies respiratoires, maux de tête, étourdissements, nausée, perte de coordination et dépression du système nerveux central.
CUTANÉ	N'est pas un irritant cutané.
OCULAIRE	Le contact direct peut causer un inconfort temporaire avec faible rougeur et assèchement.
ORALE	Irritation des voies gastro-intestinales supérieures.. Le produit peut causer des nausées, maux de tête, fatigue, dépression du système nerveux central.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucun connu.
CUTANÉ	Aucun connu.
OCULAIRE	Aucun connu.
ORALE	Aucun connu.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Isopropanol 67-63-0 Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme
EFFETS MUTAGÈNES	Aucun connu.
EFFETS TERATOGENES	Aucun connu.
EFFETS REPRODUCTION	Aucun connu.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucun connu.
ORGANES CIBLES	Système respiratoire.
MALADIES AGRAVÉES	Aucune connue.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune connue.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION mg/L/4hr
Isopropanol	67-63-0	>4710, rat	>12870, lapin	12000 ppm, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Isopropanol	67-63-0
CL50 11130 mg/L, 96 hrs statique	Pimephales promelas
CL50 9640 mg/L, 96 hrs, écoulement	Pimephales promelas
CL50 1400 mg/L, 96 hrs	Lepomis macrochirus
CE50 1000 mg/L, 72 hrs	Desmodemus subspicatus
CE50 1000 mg/L, 96 hrs	Desmodemus subspicatus

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)	
Non réglementé.	
POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Aucune.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	27 août 2015
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service

CEPA CL / LC DL / LD CE / EC IARC LCPE LES/NDSL LIS/DSL NIOSH NTP OSHA PEL SIMDUT STEL STOT TCOC TLV TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS	Canadian Environmental Protection Act Concentration létale /Lethal concentration Dose létale / Lethal dose Concentration efficace / Effective concentration International Agency for Research on Cancer Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement Liste extérieure des substances / Non domestic substances list Liste intérieure des substances / Domestic substances list National Institute for Occupational Safety and Health National Toxicology Program (U.S.A.) Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) Permissible Exposure Limit Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail Short-term Exposure Limit Specific target organ toxicity Toxicité pour certains organes cibles Threshold Limit Value Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.